



Énoncé d'importance – phare patrimonial

Phare d'alignement postérieur de Saugeen River | Municipalité de Saugeen Shores (Ontario)

Numéro du rapport de phare patrimonial	2011-RP-008
Nom du phare	Phare d'alignement postérieur de Saugeen River
Emplacement	Municipalité de Saugeen Shores (Southampton) (Ontario)
Année de construction	1903
Conception	Ministère de la Marine et des Pêcheries (conception); John McAulay (constructeur)
Fonction	Aide à la navigation
Modifications	Déplacement vers son emplacement actuel (1906); automatisation du phare (1977); emmuration de la fenêtre (date inconnue); pose d'un nouveau revêtement en bardeaux (1989); remplacement d'une partie du revêtement au niveau de la plateforme (2004)

Description du lieu historique

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River est une structure en bois à base carrée, ayant la forme d'une pyramide tronquée et mesurant 9,5 mètres (31 pi) de hauteur. La structure est surmontée d'une plateforme avec rambarde en métal et d'une lanterne en bois. Ce phare, situé sur une élévation sur la rive nord de la rivière Saugeen, dans la communauté de Southampton (intégrée à la Municipalité de Saugeen Shores en 1999), ainsi que le phare d'alignement antérieur presque identique situé 750 mètres plus à l'ouest, ont été construits en 1903. À l'origine, le phare se trouvait 215 mètres à l'est du phare d'alignement antérieur : il a été déplacé vers son emplacement actuel en 1906. Les murs extérieurs sont peints en blanc, ses éléments d'habillage sont peints en rouge et la marque de jour, qui fait face à l'ouest vers les navires qui entrent au port, est peinte en orange.

Valeur patrimoniale

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River est un phare patrimonial en raison de ses valeurs historiques, architecturales et communautaires.

Valeurs historiques

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River est l'un de deux phares d'alignement qui sont demeurés en service pendant plus d'un siècle, afin de guider les navires dans le port de Southampton, et il constitue un très bon exemple du système d'aide à la navigation mis au point pour les Grands Lacs.

Construit un an avant la constitution de Southampton, le phare a été un élément clé du développement économique du port et il témoigne de l'évolution de Southampton comme carrefour régional sur la rive nord-est du lac Huron.

Énoncé d'importance – phare patrimonial

Phare d'alignement postérieur de Saugeen River | Municipalité de Saugeen Shores (Ontario)

Valeurs architecturales

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River constitue un bon exemple du style « poivrière » privilégié pour les phares canadiens à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Outre les éléments caractéristiques du style « poivrière », la corniche concave qui soutient la plateforme ajoute aux qualités esthétiques du phare.

Léger et facile à déplacer, le phare d'alignement postérieur de Saugeen River s'est révélé particulièrement bien adapté à son rôle, car l'alignement de ce genre de phare peut être modifié de temps à autre. Le phare a par ailleurs résisté à un siècle d'exposition aux rigueurs climatiques du lac Huron, ce qui témoigne de la qualité de ses matériaux, de son exécution et de son entretien.

Valeurs communautaires

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River est un élément bâti caractéristique de l'environnement rural et de banlieue qui l'accueille sur les rives de la rivière Saugeen. Avec le phare d'alignement antérieur de Saugeen River, le phare de Chantry Island et celui de McNab Point, tous situés à proximité, il contribue au fondement du caractère maritime de la région.

Le phare d'alignement postérieur de Saugeen River revêt une grande importance symbolique pour la petite communauté portuaire de Southampton, dont l'histoire est enracinée dans le commerce maritime et la pêche commerciale. Southampton est maintenant une destination touristique dont la prospérité repose davantage de son patrimoine maritime. Le lien du phare d'alignement postérieur de Saugeen River avec le phare d'alignement antérieur et les couleurs rouge et blanche traditionnelles qu'il arbore en font un élément essentiel de ce patrimoine.

Bâtiments connexes

Aucun bâtiment connexe ne fait partie de la désignation.

Sources

Source

Robert J. Burns, *Saugeen River Rear Range Lighthouse*, Rapport de phare n° 2011-LR-008, Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Les éléments caractéristiques du phare d'alignement postérieur de Saugeen River sont énumérés sur la dernière page du présent document.

Énoncé d'importance – phare patrimonial

Phare d'alignement postérieur de Saugeen River | Municipalité de Saugeen Shores (Ontario)

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques du phare d'alignement postérieur de Saugeen River devant être respectés comprennent :

- son emplacement sur une élévation de la rive nord de la rivière Saugeen;
- son lien avec le phare d'alignement antérieur qui lui est associé;
- son lien avec le paysage, le port et le plan d'eau adjacents;
- sa forme et ses proportions d'origine caractérisées par le style en « poivrière »;
- sa charpente en bois d'œuvre érigée sur une base carrée et ses murs inclinés donnant à l'ensemble la forme d'une pyramide tronquée;
- sa plateforme en superposition soutenue par une corniche concave faisant la transition avec les murs inclinés;
- la conception et le matériau de la rambarde en fer entourant la plateforme;
- sa lanterne en bois avec toit en croupe et évent cylindrique en métal;
- sa porte d'entrée unique, légèrement surélevée par rapport au sol, qui se projette en saillie de la façade du côté est et qui est couronnée d'un fronton sans ornement;
- sa seule fenêtre à six carreaux (actuellement murée), qui se projette en saillie de la façade du côté nord et qui est coiffée d'un toit en appentis;
- le revêtement en bardeaux de cèdre résistants de ses murs inclinés;
- sa fondation en pierres des champs;
- ses couleurs traditionnelles, soit le blanc pour le corps du bâtiment, la corniche et la lanterne, le rouge pour les éléments d'habillage dont la rambarde de la plateforme, les boiseries de la porte, le toit de la lanterne et l'évent, et enfin l'orange pour la marque de jour sur la façade du côté ouest.

Pour obtenir des conseils concernant des interventions, veuillez consulter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Date : Août 2012